

Portes Infos

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNE - N° 64 - FÉVRIER 2015

Dossier du mois :

"LA SEMAINE VERTE POUR L'ENVIRONNEMENT"

pages 10-11

**Le budget communal :
pages 6 et 7**

**Les nouvelles élections
départementales :
page 8**



SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE3

LE TOUT IMAGE4-5

BUDGET COMMUNAL6-7

ÉLECTIONS8

VIE MUNICIPALE

■ Les visites municipales des quartiers9

■ Vœux du maire et des élus aux commerçants du marché portois9

■ Hommage à Henri Ravix ..9

DOSSIER DU MOIS : LA SEMAINE VERTE POUR L'ENVIRONNEMENT ...10-11

ACTIONS ET VIE ASSOCIATIVE

■ 8 mars12

■ Retour sur...12-13

■ L'agenda du mois13

JEUNESSE EMBELLISSEMENT

■ Le Conseil Municipal des Jeunes.....14

■ Villes et Villages Fleuris : objectif 3e fleur14

PORTRAIT : CÉCILIA DESPESSE15

CULTURE

■ Cantavioure... du chœur à l'ouvrage16

■ Le concours de chant "Voix en scène" est lancé.....16

■ Élection miss Vallée de la Drôme16

■ Élection de la Reine du Corso16

■ Au Train-Cinéma17

■ Au Train-Théâtre : Aah ! Les Déferlantes !.....17

LIBRE OPINION18

BLOC NOTES19

PHOTO DE COUVERTURE :

Semaine verte pour l'environnement dossier pages 10-11

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil samedi 9 h à 11 h. À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles	
Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
État-civil0	4 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 10
Police municipale	04 75 57 95 17
N° ASTREINTE	06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS : 04 75 57 74 75.

LA PITCHOULINE

Structure multi-accueil petite enfance : 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50. Relais assistantes maternelles Accueil sur rendez-vous et permanences : du lundi au jeudi 11 h à 12 h 30, mardi 13 h 30 à 17 h 30 et jeudi 13 h 30 à 16 h 30. Animation : du lundi au jeudi 8 h 45 à 9 h 45 et 10 h à 11 h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi 9 h à 11 h 45 et 13 h à 19 h, mardi 9 h à 11 h 45 et 13 h à 18 h 30, mercredi 9 h à 11 h 45 et 14 h à 18 h 30, jeudi 13 h à 19 h, vendredi 13 h à 18 h. Aux vacances scolaires, l'accueil n'ouvrira qu'à 14 h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18 h 30 les lundis et jeudis. Tél. : 04 75 57 00 96
Site : mjcporteslesvalence.fr

MÉDIATHÈQUE

Ouverture au public : mardi, jeudi et vendredi 15 h à 18 h 30, mercredi 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30, samedi 9 h à 12 h. Tél. : 04 75 57 40 65

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi.

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au jeudi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, vendredi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Mission locale jeune.

Lundi et jeudi 13 h 30 à 17 h (sur rdv) 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80.

Secours catholique.

Jeudi 14 h - 17 h, 04 75 57 03 50.

Ligue contre le cancer.

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois 14 h à 16 h, 04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48.

Femmes solidaires.

Le 2^e mardi du mois 14 h à 16 h - 04 75 57 02 41.

REMAID

(Aide aux victimes), (sur rdv) 04 75 55 39 34.

Éducateurs de la Sauvegarde.

Du lundi au vendredi 10 h à 12 h 04 75 57 33 72 (répondeur).

CLCV

(Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois 17 h à 19 h.

CENTRE MÉDICO SOCIAL

rue Francis Jourdain

04 75 57 83 83

Permanences premier accueil.

Mardi 14 h à 17 h (sur rdv). Jeudi 9 h à 12 h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons.

Mardi après-midi (sur rdv). Jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi 14 h 30 à 16 h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification.

Permanences : mercredi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h et vendredi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

NOUVELLE DÉCHÈTERIE

La nouvelle déchèterie est en service depuis le 21 juin, rue Jean Rostand (avant la Clinique Générale). Elle est ouverte du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h en continu.

Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PERMANENCES DES ÉLUS

Geneviève Girard,

maire, permanences le vendredi (sur rdv au 04 75 57 95 10) de 15 h à 17 h.

Daniel Grousson,

1^{er} adjoint en charge de l'économie, de l'écologie et de l'emploi, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10), le lundi de 16 h à 18 h.

Lilian Chambonnet,

3^e adjoint en charge de la culture et de l'animation, permanences le mardi de 17 h à 18 h (autres jours sur rdv au 04 75 57 95 10).

Sabine Tauleigne,

4^e adjoint en charge des affaires sociales et du logement, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10) le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30.

Freddy Vasseur,

5^e adjoint en charge de la démocratie participative, de la jeunesse et de la communication, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10), le lundi et le vendredi de 14 h à 17 h.

Stéphanie Housset,

6^e adjoint en charge du sport et de la vie associative, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10), le jeudi de 17 h 30 à 19 h.

Antonin Koszulinski,

7^e adjoint en charge de l'urbanisme, de la voirie et des réseaux, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 10).

Corine Arsac-Marze,

8^e adjoint en charge de l'enseignement et de la petite enfance, permanences le mercredi (sur rdv au 04 75 57 95 10) de 17 h à 19 h.

Patrick Groupier,

conseiller municipal délégué à la sécurité publique, permanences le jeudi de 9 h à 12 h.

PERMANENCE D'ÉLUS TOUS LES SAMEDIS DE 9H À 11H SANS RENDEZ-VOUS EN MAIRIE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE N°64 FÉVRIER 2015

Directrice de la publication : Geneviève Girard
Rédactrice en chef adjointe : Charline Durand-Wolff
Responsable infographie : Agnès Molières
Photos : Charline Durand-Wolff, J.P. Thouvenin, associations, x

Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribal, tél. : 06 21 02 49 85

Public Imprim

IMPRIM'VERT®



Cette entreprise a fait certifier sa chaîne de contrôle.
pefc-france.org

Sécurité : un droit, un devoir

Janvier et février 2015 ont été synonymes de dégradations sur des bâtiments municipaux ainsi que sur des biens privés, collectifs et associatifs.

Malgré l'intention de nuire, qui ne laisse plus aucun doute de la part de ces auteurs, la volonté de la majorité municipale reste inébranlable et assurera toujours votre sécurité et votre tranquillité publiques.

L'installation de la vidéo-protection, l'augmentation des effectifs de la police municipale, l'élargissement de ses horaires, notamment le soir et le week-end, sont autant de solutions pour lutter efficacement contre cette délinquance intolérable et inacceptable.

Il est certain que les actions de lutte contre la délinquance, que nous nous évertuons à mettre en œuvre sur notre territoire depuis quelques mois, dérangent ceux dont la seule préoccupation est de nuire sans aucun respect des personnes, des biens privés ou publics.

Depuis l'été 2014, nous avons, à plusieurs reprises, procédé à de nombreux rappels à l'ordre, envers différents jeunes qui ont commis des actes d'incivilité ou de délinquance.

Ces jeunes mineurs ont été reçus en mairie, accompagnés de leurs parents, afin de leur faire prendre conscience des conséquences de leurs actes.

Certaines mains tendues n'ont pas été saisies, bien au contraire !

Avec l'aide des forces de l'ordre et le concours des principaux acteurs de la prévention, nous travaillons à comprendre ces actes, afin d'y apporter les solutions les mieux adaptées.

Notre préoccupation, ainsi que celle de l'ensemble de nos partenaires en charge de la jeunesse et celle de la Préfecture de police est de faire cesser ces comportements inadmissibles et répréhensibles.

Nous ne devons pas laisser ces fauteurs de troubles nuire à votre bien-être et votre sérénité. Parce que c'est ensemble que nous pourrons lutter plus efficacement contre ces comportements d'incivilités répétés, nous allons mettre en place sur notre commune le réseau de "Voisins vigilants" accompagné du déploiement du dispositif "Mairie vigilante" (*plus d'informations sur le site web communautaire : www.voisinsvigilants.org*).

Patrick Groupierre, conseiller municipal délégué à la sécurité

Le tout image



Carnaval et bal masqué
vendredi 6 février...



... à la salle Georges Brassens



... organisé pour les enfants des
écoles et des périscolaires...



Remise des nouveaux maillots du BMX



Marché artisanal et gourmand de Flor'à vie (voir page 13)



Soirée soupe du conseil de quartier Centre le 23 janvier



Thé dansant du 3 février à l'espace Cristal (voir page 12)

Vendredi 6 février, les représentants du CCAS et quelques bénévoles de l'épicerie sociale "La Passerelle" étaient à Bourg-lès-Valence pour une rencontre avec les autres épiceries sociales du Valentinois



Le judoka Japonais Nishida Yuka est venu apporter son expérience aux jeunes du Club de Judo Portois



Visite de Geneviève Girard, maire et Stéphanie Housset, adjointe en charge de la vie associative à la bourse aux miniatures, dimanche 8 février à l'espace Cristal (voir page 13)



Rencontre avec le Préfet de la Drôme sur la thématique de la sécurité, mercredi 18 février



Vide grenier organisé par le Twirling bâton (voir page 12)



Victoire au stade Coullaud de l'US Véore contre Draguignan 23 à 13



Budget communal

Offrir plus de services sans augmenter les impôts

Le 26 janvier dernier, la municipalité, représentée par Suzanne Brot, 2^{ème} adjointe au maire en charge des finances, a présenté le budget primitif en conseil municipal. Il s'agit du premier budget annuel de la collectivité. D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Ce budget fait suite au débat d'orientation budgétaire du 15 décembre 2014. Conformément aux engagements pris, les élus ont adopté un budget 2015 basé sur de strictes économies de fonctionnement sans toucher aux services rendus à la population et sans augmenter la fiscalité. Des mesures mises en place malgré la baisse des dotations de l'État.

Le budget 2015 de la commune a été établi pour un montant global de 13 millions d'euros et se base sur des principes fondamentaux.

1 - Maintien des taux de fiscalité

Suivant les engagements de campagne, l'équipe municipale ne modifiera pas les taux de fiscalité déjà existant. C'est la rai-

son pour laquelle, les économies de fonctionnement sont nécessaires.

De multiples mesures ont été instaurées par la municipalité auprès des services, mais également au niveau du "train de vie" de la commune.

2 - Maîtrise des dépenses

Comme précisé dans le premier point, la municipalité demande aux services un effort de rationalisation des dépenses de fonc-

tionnement. Les frais d'entretien et de maintenance, pour assurer le service public, s'élèvent à 2.440.000 euros, soit 50.000 euros de moins qu'en 2014. Ces économies ont été possibles en partie grâce à la renégociation des contrats de gaz et de téléphonie.

3 - Développer un bon niveau de service

Le budget 2015 permettra de continuer à développer les différents services attendus par la population.

Mise en place des services de vidéo protection, amélioration de l'accueil du public, soutien aux associations pour un montant de 110.000 euros (par l'augmentation de 2% de la valeur du point lors de l'attribution des subventions)

Reprise du soutien à la jeunesse avec une subvention aux "chantiers d'été jeunes et environnement" (qui remplacent "les chantiers CUCS").

Instauration des Temps d'Activités Périscolaires gratuits. Des TAP qui pèsent pourtant sur le budget de la commune (voir encadré).

4 - Investir pour le développement de la ville

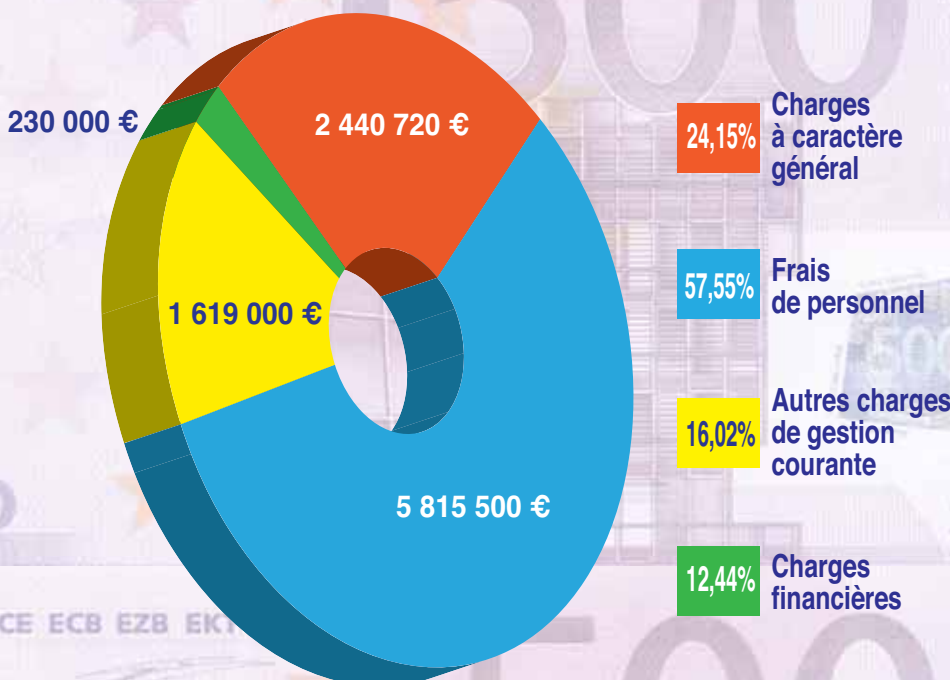
Le budget d'investissement est largement financé par les économies réalisées.

Afin de garder les meilleurs standards en termes de qualité du cadre de vie, la ville continue à investir dans plusieurs domaines comme l'entretien des écoles, la rénovation de l'éclairage public, l'aménagement de la voirie et la mise en place de nouveaux systèmes de sécurité.



Présentation par Suzanne Brot et vote du budget lors du conseil municipal du lundi 26 janvier 2015

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 10 105 220 €



Les chiffres clés

Budget de fonctionnement :	13 millions €
Budget d'investissement :	3,6 millions €
Encours de dettes :	3,9 millions €
Autofinancement :	2,6 millions €
Baisse global de fonctionnement :	environ - 50.000 €

Économies de fonctionnement réalisées malgré le coût des TAP qui s'élève à 150.000 euros.

Nouveau : Temps d'Activités Périscolaires, investir pour nos enfants

Globalement, la mise en place à la rentrée scolaire, des Temps d'Activités Périscolaires, imposés par l'État, aura coûté à la mairie 150.000 euros. Le choix de la municipalité a été d'offrir des TAP gratuits, avec des activités éducatives diverses, contrairement à de nombreuses communes de la même taille. Les charges de personnel, pour cette seule dépense, s'élèvent à 100.000 euros et les dépenses d'entretien et de maintenance (matériels, salles mises à disposition...) représentent 50.000 euros.

La commune compte investir 3.666.000 d'euros en dépenses d'équipements dont principalement :

Voirie : 864.000 euros pour la rénovation de plusieurs rues et le programme annuel d'entretien de la voirie.



Culture : 418.000 euros pour la rénovation du centre culturel, du centre de loisirs et de la maison des associations.

Éducation et enfance : les bâtiments scolaires vont connaître un rafraîchissement pour un coût total de 270.000 euros. Le plus gros chantier concernera la rénovation de la cour de Joliot Curie pour un montant de 89.500 euros, avec un réaménagement des espaces de jeux adaptés à tous les âges.



Sport : 245.000 € pour la rénovation des équipements et la remise en état de certains bâtiments endommagés lors des inondations de l'automne 2014.

Sécurité : l'un des grands chantiers en 2015 concerne la sécurité. L'installation de la vidéo protection engagera 333.000 euros. Les premières caméras devraient être installées d'ici la fin de l'été.

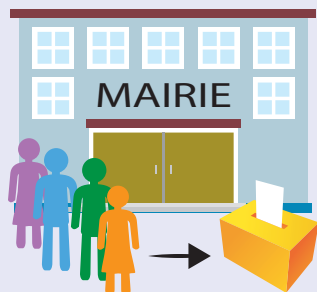


Éclairage public : 261.000 €

Espaces verts : 60.000€



Pour qui et pourquoi allez-vous voter le 22 et le 29 mars 2015 ?



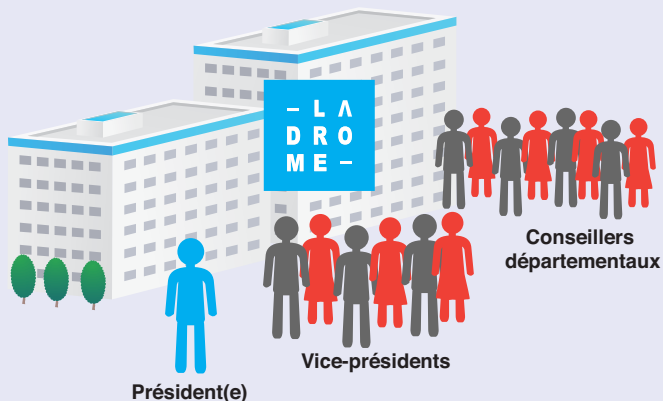
Électeurs du canton de Valence-3



Binôme paritaire élu pour représenter le canton de Valence-3 au conseil départemental



Les binômes représentant de chaque canton, vont élire parmi eux, le (la) président(e) et les vice-présidents du conseil départemental



Président(e)

Vice-présidents

Conseillers départementaux



LES COMPÉTENCES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL :
 Services généraux - Culture, jeunesse, sports et loisirs -
 Enseignement - Sécurité - Prévention médico-sociale -
 Action sociale - RSA - APA - Réseaux et infrastructures -
 Aménagement et environnement - Annuité de la dette -
 Développement - Transports.

Les nouvelles élections départementales

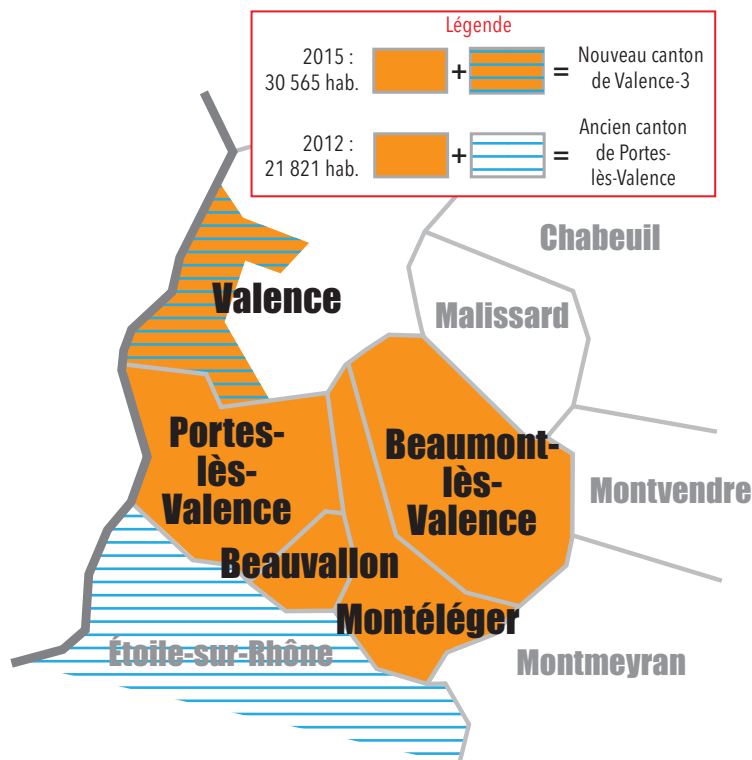
Les 22 et 29 mars prochains se tiendront les élections des conseillers départementaux qui remplacent les élections cantonales. En conséquence de la loi du 17 mai 2013, le dessin du canton change, tout comme la dénomination des personnalités élues et le mode de scrutin.

Portes-lès-Valence entre dans un nouveau territoire cantonal composé de Beaumont-lès-Valence, Beauvallon, Montéléger et une partie du Sud de Valence (voir carte ci-dessous). Le bureau centralisateur sera d'ailleurs relocalisé sur la commune de Valence. Il s'agit d'élire les conseillers départementaux qui remplacent les conseillers généraux. À présent, le conseil départemental sera renouvelé dans son ensemble tous les six ans et non plus par moitié comme précédemment.

Le nouveau vote est un scrutin binominal mixte à deux tours. C'est-à-dire que l'électeur doit choisir un des binômes paritaires, candidat pour représenter son canton au conseil départemental. Chaque bulletin proposera un binôme. Rappelons que les procédures de vote n'acceptent pas les rayures, ratures ou autres découpages. Tout bulletin ainsi altéré sera considéré comme nul.

Une fois constitué, le Département sera l'un des principaux acteurs en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. Mais le logement et l'habitat restent un de ses dossiers les plus importants. Son action concerne également le domaine de l'enfance, la gestion et la création des maisons de retraite et le maintien à domicile ainsi que la gestion du RSA. Au sujet de l'enseignement, le conseil départemental statue sur la construction, l'entretien et la rénovation des collèges. Quant à l'aménagement du territoire, son action concerne la gestion des voies départementales et les transports scolaires. De plus en plus, les Départements sont chargés de la gestion des bibliothèques, des archives et des musées si ceux-ci dépendent de la protection du patrimoine départemental.

Nouveau découpage du canton dont dépend Portes-lès-Valence



Les visites municipales des quartiers

Parce que la proximité reste le meilleur outil pour comprendre comment l'action municipale s'inscrit dans le quotidien des habitants, les visites de quartier débutent dès le 21 février 2015. Une série de rendez-vous, entre dialogue et écoute, qui commence rue Jean Moulin.

LES VISITES DE QUARTIER, COMMENT ÇA MARCHE ?

Ça sert à quoi ?

- À constater de visu les améliorations à apporter au service public... Mais aussi pour constater ce qui fonctionne. Le maire et les élus visitent votre quartier, à vos côtés, pour être à l'écoute de vos préoccupations et répondre le mieux possible à vos attentes.
- Pour la municipalité, la visite de quartier reste un moment privilégié pour rencontrer les habitants afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Dans quels domaines ?

- Voirie, espaces verts, éclairage public, sécurité, circulation, transports, environnement... Tous les sujets communaux et intercommunaux peuvent être abordés. C'est le moment où les portois peuvent faire remonter un certain nombre de questions.
- Les élus profitent également de cet échange pour informer des travaux prévus.

Qui se déplace ?

- Le maire et les adjoints et conseillers municipaux concernés, les services techniques municipaux, la police municipale...
- Les habitants d'une rue ou d'un petit secteur du quartier sont préalablement invités à ces rencontres qui se déroulent le plus souvent en plein air.

LES PROCHAINES VISITES :

Dates	Quartiers
Samedi 21 février	Rue Jean Moulin
Samedi 7 mars	Lotissement Les Primevères
Samedi 4 avril	Allée Bartholdi

Vœux du maire et des élus aux commerçants du marché portois

Suite aux attentats et en raison des hommages nationaux de début janvier, l'événement avait été repoussé.



La municipalité a donc présenté ses vœux aux commerçants du marché situé sur le mail de la place de la mairie et du centre commercial Les Arcades, jeudi 5 février, en salle des mariages.

Geneviève Girard a rappelé l'aspect accueillant et chaleureux du marché hebdomadaire portois. Elle a également remercié et félicité tous les marchands pour leur travail et leur a précisé qu'ils pouvaient s'adresser à la mairie, en cas de nécessité technique. La municipalité sera toujours à leur écoute. De leur côté, les commerçants trouvent « ce marché sympathique et convivial ».



HOMMAGE À HENRI RAVIX

UN PORTOIS EXEMPLAIRE

Ancien résistant qui participa à la Libération et citoyen exemplaire de Portes-lès-Valence, Henri Ravix nous a quittés le 30 janvier dernier. En août 2014, lors de la cérémonie anniversaire de la libération de la ville, il avait reçu, des mains de Madame Geneviève Girard, maire, la médaille de la ville pour son engagement citoyen.

Né le 20 juin 1923, il était le doyen des anciens combattants portois. Illustre pour sa participation active dans la Résistance, il avait combattu à Laffrey, à Luitel au péage de Vizzle jusqu'à la Libération et a assisté également au procès de Nuremberg qui s'est tenu jusqu'en 1946.

Après la guerre, Henri Ravix est resté un homme engagé. Il a été actif dans plusieurs associations. Il fut récompensé du diplôme d'honneur des donateurs de sang, exemple de sa générosité et de son dévouement aux autres. Il est parti dans sa 92^{ème} année alors qu'il vivait encore chez lui entouré par sa famille. Nous avons une sincère pensée pour eux.



La semaine verte pour l'environnement

Protégeons le vivant et la biodiversité.

Portes-lès-Valence se met au vert... Selon une initiative de la municipalité, la première "Semaine verte pour l'environnement" est organisée, du lundi 30 mars au dimanche 5 avril. Au programme, des ateliers pédagogiques et ludiques, des projections de films, une exposition et autres trocs verts, pour sensibiliser le public à la complexité et la fragilité de la nature.

Nous ne sommes pas forcément conscients des répercussions de nos comportements sur l'écosystème dans lequel nous vivons. À destination du grand public, les animations programmées à Portes sont l'occasion d'un rappel des bonnes pratiques et d'une découverte des initiatives en faveur du développement durable. Cette "fête de la biodiversité" a pour but de mettre l'écologie à la portée de tous, du plus au moins jeune. Les activités proposées promettent d'offrir un bon équilibre entre enseignement et plaisir de découverte. Mais avant tout, il s'agit de mettre en avant et de préserver le patrimoine naturel local. Dans un programme intitulé "Protégeons le vivant et la biodiversité", "la semaine verte pour l'environnement" prévoit la visite du centre communal de compostage, des

ateliers de confections d'abris à insectes et oiseaux, la mise en place de ruches et un débat autour d'un film. Cette dernière activité est organisée en partenariat avec le collège Jean Macé. La semaine se clôturera par des visites de quartiers où tous les portois et portaises pourront participer à rendre la ville plus propre.

LE COMPOSTAGE

Sur le principe du recyclage naturel qui s'exerce dans la nature, le compostage est l'action de stocker tous les déchets organiques, pour les remettre à disposition des végétaux sous forme de compost. Quand de la matière organique tombe sur le sol, c'est une véritable armée de micro-organismes qui se met au travail. En quelques années, quelques mois ou quelques jours, cette matière est re-



Dans mon composteur

Je peux mettre :

- Restes
- Epluchures de fruits, légumes
- Fruits et légumes abîmés
- Pain, riz et pâtes
- Papiers et cartons
- Essuie-tout, coquilles d'œufs
- Coquilles de noix, de noisettes
- Cacahuètes, feuilles
- Tiges de plantes et fleurs
- Marc et filtres à café
- Sachets de thé, d'infusion



Je ne peux pas ou j'évite de mettre :

- Agrume
- Ail
- Viande
- Excréments d'animaux

valorisée. Tous ces composants peuvent alors servir d'engrais aux plantes environnantes.

LES NICHOURS ET ABRIS À INSECTES

Si la protection des oiseaux s'est appuyée, dès le milieu du XIX^e siècle, sur la fourniture de sites artificiels de nidification, ce n'est qu'à la fin du siècle dernier que les insectes se sont vus offrir, par les jardiniers protecteurs de la nature, des nichours ou des abris. Les insectes ont besoin d'abris pour y construire leur nid, pour passer l'hiver ou simplement la nuit ou le jour. Un jardin naturel à la végétation sauvage variée et recelant de nombreux micro-milieus (bois morts, mousses, pierres, feuilles mortes, etc.) offre suffisamment d'abris. Il est alors superflu de poser des nichours. Cependant, en zone urbaine le milieu est souvent déséquilibré,





avec une ressource importante de nourriture mais peu de sites pour s'abriter ou nidifier. Les jardins sont petits et souvent fleuris. D'autres cas peuvent requérir l'utilisation d'abri à insectes. Dans un potager cultivé de façon biologique par exemple, où le jardinier aura intérêt à attirer certains prédateurs ou parasites pour contrôler les déprédateurs de ses cultures.

LES RUCHES

On le sait, les abeilles mellifères connaissent depuis quelques années un fort déclin, avec des risques d'extinction avérés dans certaines régions du monde. Or en butinant, l'abeille participe à la pollinisation de plus de 80% des plantes à fleurs. Sans elles, les scientifiques prédisent sans détour une catastrophe mon-



diale, à la fois en raison des impacts de leur disparition sur l'agriculture et sur la biodiversité, dans son ensemble. C'est pourquoi, certaines entreprises, collectivités publiques comme la ville de Portes-lès-Valence, et certains particuliers, n'hésitent pas à revêtir la combinaison d'apiculteur. En effet, depuis une dizaine d'années, les ruches s'invitent en milieu urbain, sur les toits des bâtiments, mais aussi, dans les jardins publics ou privés.

Que veut dire ?

BIODIVERSITÉ :

La biodiversité, au sens étymologique du terme, évoque la diversité du vivant. Cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes. Dans son sens le plus large, ce mot est quasiment synonyme de vie sur terre. Toute région possède des espèces qui lui sont propres.

ÉCOLOGIE :

Science ayant pour objet les relations des êtres vivants (animaux, végétaux, micro-organismes) avec leur environnement, ainsi qu'avec les autres êtres vivants.

ENVIRONNEMENT :

Ensemble des éléments physiques, chimiques ou biologiques, naturels et artificiels, qui entourent un être humain, un animal ou un végétal, ou une espèce.

ÉCOSYSTÈME :

Système formé par un environnement et par l'ensemble des espèces qui y vivent, s'y nourrissent et s'y reproduisent.

NATURE :

Ensemble de ce qui, dans le monde physique, n'apparaît pas comme (trop) transformé par l'homme

3 questions à Daniel Grousson, 1^{er} adjoint au maire en charge de l'écologie

Qu'est ce qui vous a poussé à initier cette semaine verte ?

J'ai à la base une formation agricole au Lycée du Valentin à Bourg-Lès-Valence et j'ai toujours été attentif aux sujets environnementaux. Au travers de cette semaine, je n'ai pas envie de faire de l'affichage, mais bien au contraire avoir des actions simples, efficaces et concrètes. Voilà le sens de notre démarche municipale.

Quels sont vos objectifs pour cet événement ?

Protéger la biodiversité, c'est conserver notre cadre environnemental et garder une qualité de vie tout simplement. La diversité des espèces permet aussi aux écosystèmes de mieux s'adapter aux changements de l'environnement (notamment climatique) et constitue donc une richesse inestimable pour l'ensemble des êtres vivants. La biodiversité permet également aux hommes l'approvisionnement en nourriture, la filtration de l'eau, la production d'oxygène... Les solutions viendront donc uniquement de l'homme à condition qu'il y ait une véritable prise de conscience collective. Et ce sont les petites actions comme cet événement, qu'est la Semaine verte, qui feront évoluer les habitudes et prendre conscience de l'utilité des actions menées au quotidien.

Souhaitez-vous inscrire cette fête dans la durée ?

En effet, nous souhaitons pérenniser cette démarche l'objectif étant d'œuvrer au quotidien, sur des actes simples à la portée de tous. Pour l'année prochaine, nous avons déjà des contacts de nouveaux partenaires qui nous paraissent intéressants. L'idée de la municipalité est de participer activement à la protection de la nature et au respect de notre cadre de vie.



Le 8 mars...

Journée internationale des droits des femmes

Officialisée par les Nations Unies en 1977, la "Journée internationale des droits des femmes" trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du 20^{ème} siècle, pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote.

La création d'une "Journée internationale des droits des femmes" est proposée pour la première fois en 1910, lors de la conférence internationale des femmes. La date n'est tout d'abord pas fixée, et ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint-Petersbourg, que la tradition du 8 mars se met en place. Après 1945, la Journée internationale des droits des femmes devient une tradition dans le monde entier. C'est une journée internationale de manifestations : l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. Traditionnellement les groupes et associations de militants préparent des manifestations, pour fêter les victoires et les acquis, faire en-

tendre leurs revendications, afin d'améliorer la situation des femmes à travers le monde. Historiquement, à Portes-lès-Valence, l'association "**Femmes Solidaires**" est l'organisatrice d'événements et d'ateliers de sensibilisation à la cause des femmes. Cette année, l'organisation portoise propose gratuitement une exposition, une projection de film et un spectacle. La municipalité, de son côté, transforme l'espace Cristal en théâtre et accueille la pièce "**Nous les filles**" mise en scène par Baptiste Relat d'après le livre de Cécilia Des-



Comment dit-on ?

- à L'ONU francophone :
"Journée internationale de la femme",
- au Gouvernement :
"Journée des droits des femmes"
- chez les militants(es) :
"Journée de lutte pour les droits des femmes"

pesse. D'autres manifestations sont organisées par la MJC-Centre social. Retrouvez toutes les dates en dernière de couverture. La Journée internationale des droits des femmes reste aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car tant que des femmes resteront victimes de discrimination, il y aura toujours besoin de manifester pour faire changer les mentalités.

Retour sur...

- Pour célébrer la nouvelle année, le conseil de quartier Centre a organisé une grande **Soirée soupe** à la salle Brassens, vendredi 23 janvier. Quelques 200 convives se sont réunis autour de la marmite et ont versé l'euro symbolique, dîme de cette soirée de quartier. Ce repas convivial était précédé par une projection de la vie du centre ville filmé en 1978. On servait également l'incontournable galette de ce début d'année pour finir la soirée sur une note sucrée.
- **Le Concours de belote** organisé par le Twirling bâton a réuni 30 équipes de deux joueurs samedi 24 janvier dans la salle Brassens. Mesdames François et Perel ont remporté le 1^{er} prix composé d'une imprimante dernière génération offerte par Acty print et de fleurs en pot.
- Le Twirling également a rassemblé environ 60 exposants pour son **Vide grenier** du dimanche 25 janvier toujours salle Brassens. La manifestation a attiré beaucoup de monde jusqu'à 11h30.



Les passants se sont faits plus rares dans l'après-midi. Exposants et promeneurs ont tous apprécié que la manifestation se tienne en intérieur pour les protéger du vent, qui soufflait très fort ce dimanche. L'association annonce qu'elle reconduira ces événements l'année prochaine, motivée par le succès de cette année.

- Les danseurs portois, de la catégorie adulte avancé, sont montés sur la première place du podium au **Tremplin hip-hop**, organisé au Train-Théâtre, samedi 31 janvier, par les FOL 26-07. Les portois vont pouvoir participer à la première partie de la Compagnie Dyptik, le 11 avril au Train-Théâtre.
- **Le Thé dansant** de la FNACA et de la Pétanque cheminote a rassemblé 330 danseurs

dont 110 portois à l'espace Cristal mardi 3 février. L'orchestre Alain Poulakis a réjoui l'ensemble des participants. Le prochain Thé dansant aura lieu le mardi 10 mars.

- Les portois n'ont pas manqué leur cible, lors du championnat départemental Drôme de tir à l'arc en salle, samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février. Le club "**La Flèche sous bois**" a remporté six trophées. Chez les dames, Valérie Urbain en catégorie senior et Manon Allegre chez les jeunes décrochent le titre en arc nu. Julie Girard a également obtenu la première place dans la catégorie senior femme, en arc à poulie. Chez les hommes, Nicolas Ferrier (jeune), Frédéric Domas (senior), tous deux en arc nu, ainsi que François Girard, président du club, en catégorie vétérans en arc à poulie, montent sur la plus haute marche du podium. Samedi 7 février à Bron Nicolas Ferrier a obtenu le titre de champion de ligue Rhône-Alpes en cadet arc nu.
- **Le carnaval et le bal masqué** des enfants ont une fois encore ravi les petits et les grands. Le 6 février dernier, les enfants des écoles et des périscolaires ont célébré leur carnaval salle Brassens. Au programme, bataille de confettis, concert dansant sur la

L'agenda du mois

Samedi 28 février

Bourse aux vélos par les Cyclotouristes portois salle Brassens de 10h30 à 18h

Dimanche 1^{er} mars

Boudin des commerçants de 7h à 15h devant l'imprimerie portoise

Dimanche 1^{er} mars

Puces de la Couturière de 10h à 18h, espace Cristal par l'association féminine de travaux manuels

Du 3 au 13 mars

expo "portraits de femmes" espace Baronissi par la MJC dans le cadre de la **journée internationale des droits des femmes**

Du 3 au 13 mars

expo "l'égalité c'est pas sorcier", vernissage samedi 7 mars à 19h espace Baronissi par Femmes Solidaires dans le cadre de la **journée internationale des droits des femmes**

Samedi 7 mars

visite du lotissement Les Primevères de 10h à 12h par la municipalité

Samedi 7 mars

Élection Miss Vallée de la Drôme à 20h15 espace Cristal entrée 15€ (-de 8 ans 8 €)

Samedi 7, dimanche 8, samedi 28 et dimanche 29 mars

spectacle de la chorale Cantavioure de 18h à 20h au Train-Théâtre

Mardi 10 mars

Thé dansant à 14h espace Cristal, par l'USCP Basket et le Club Ambroise Croizat

Samedi 14 mars

contest de sports urbain (skate, roller...) de 14h à 22h au skate park, organisé par la MJC

Mercredi 18 mars

Découvrez l'agriculture en circuit court à 18h à la MJC (activités pour les enfants) Entrée libre

Samedi 21 mars

diffusion en direct sur grand écran d'un match de l'US Véore XV, joué en Angleterre à 17h30 espace Cristal

Mercredi 25 mars

Atelier de fabrication de cerf-volant à 14h à la MJC

Dimanche 29 mars

bourse aux vêtements de 9h à 13h à la MJC-Centre social



pop colorée préférée du jeune public et le tout en costume. Les périscolaires se sont présentés sous les traits de monstres bleus inspirés du film Avatar. Les plus petits, des écoles primaires et maternelles, portaient des masques vénitiens à plumes. On a pu aussi trouver des princesses et autres farfadets. Cet événement incontournable du début d'année a donc été un succès.

□ Le week-end des 7 et 8 février, la salle Brassens accueillait le **marché artisanal et gourmand** de l'association Flor à Vie. 26 exposants proposaient des produits du terroir, des pièces artisanales de décoration, figurines en bois, peintures... Sur les deux journées, les organisateurs sont contents de la fréquentation. Pour remercier les exposants de leur présence, l'association les a tous invités à partager un déjeuner le dimanche midi entre les stands. Un bel exemple de l'esprit associatif.

□ Le dimanche 8 février la **bourse aux miniatures** a attiré près de 400 personnes, à l'espace Cristal. Organi-

sée par 26 mistral, avec l'aide de l'association portoise du Train-train, l'expo a rassemblé 24 exposants boursiers tous impressionnés par le confort de l'espace Cristal. L'association espère pouvoir reconduire le rendez-vous l'année prochaine, pour le plus grand plaisir des collectionneurs et autres ferroviathes.



□ Pour leur première année de pratique l'équipe de Teamgym garçons de **L'UGSP** a remporté le championnat Rhône-Alpes le dimanche 8 février, de même que les filles qui remportent également le titre régional. Remerciements pour leur entraîneur Delphine.

Le Conseil Municipal des Jeunes

Les premiers pas dans le monde civique



Début mars, les collégiens éliront leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes, à Jean Macé. Les candidatures ont été déposées le 2 février dernier. Le CMJ est ouvert à tous les collégiens qui habitent Portes-lès-Valence. Le nombre maximum de conseillers sera de 15.

Cette assemblée s'exprime sur des sujets variés et propose des projets sur différents thèmes, notamment la citoyenneté, la solidarité, la prévention, l'environnement, le vivre ensemble, les loisirs, la mobilité... Outre leur rôle de porte-parole, les membres du CMJ ont également un rôle de représentants à jouer auprès de la jeunesse portoise. Leurs missions les conduisant à participer aux manifestations publiques : Trophées des sports, commémorations... Une occasion unique d'apprendre la vie démocratique et de mieux appréhender le fonctionnement de la collectivité et la pratique de l'activité d'élu au niveau local mais aussi départemental, régional ou national, notamment lors de visites aux différentes assemblées constituantes. Après l'élection, les réunions du Conseil Municipal des Jeunes auront lieu le jeudi soir à partir de 17h30 en salle du conseil municipal. Un bon début pour entrer dans la cour des grands.

"Villes et villages fleuris"...

... objectif troisième fleur



Pour confirmer ses engagements de campagnes, la municipalité poursuit sa démarche d'obtention de la troisième fleur au label "Villes et villages fleuris" d'ici la fin du mandat.

La commune reprend "Ville et village fleuris"

Trop souvent négligé ces dernières années, le label "Villes et villages fleuris" veut être utilisé par la municipalité pour favoriser le développement économique de la ville en plus de participer à l'embellissement de la commune. Car la capacité à faire venir ou à retenir les hommes et les entreprises est un enjeu prioritaire pour développer l'économie de notre territoire.

Bien que l'enjeu social soit apparu tardivement dans les critères du label "Villes et villages fleuris", il représente aujourd'hui un élément essentiel d'appréciation et constitue un indicateur à privilégier dans la démarche de valorisation paysagère.

C'est pourquoi, le service des espaces verts sont mis à contribution pour appliquer les critères du label. Ils font référence à la qualité de l'environnement dans sa signification la plus globale, à la fois urbaine, esthétique, écologique, sanitaire ou naturelle.

Un Comité de fleurissement porté par la municipalité et les habitants portois

Le choix a donc été de créer une commission extra-municipale, "Comité de fleurissement", qui est utilisé comme un levier pour mobiliser acteurs et habitants autour d'un objectif partagé.

Ce "Comité de fleurissement" est composé d'élus, d'agent du service des espaces verts ainsi que de portois et portaises désireux d'agir en faveur de l'écologie simplement et efficacement.

C'est pourquoi cette assemblée utilise le label "Villes et villages fleuris" comme un référentiel, qui permettra de mettre en œuvre et d'établir une stratégie en faveur de l'écologie. Avec l'aval de la municipalité, le comité évalue les capacités à adopter des modes de consommation, de gestion et de production responsables.

La troisième réunion du Comité vient d'avoir lieu, ses membres ont proposé de commencer l'action par l'amélioration du fleurissement du rond-point Sud de Portes jusqu'au croisement de la rue Danièle Casanova.

Cécilia Despesse

Portoise porteuse de mots

Sa pièce de théâtre "Nous les filles", figure à l'affiche des événements municipaux mis en place pour la journée internationale des droits des femmes. Jeune trentenaire, originaire de Portes-lès-Valence, Cécilia est fière de présenter son texte mis en scène, devant sa famille et ses amis. Découverte d'un auteur passionné qui veut offrir le théâtre à tous.



Signatures entre Lilian Chambonnet et Cécilia Despesse, pour la représentation de "Nous les Filles" le 8 mars à l'espace Cristal

Cécilia se souvient d'avoir vu le Train-Théâtre en construction. « Un événement ! » se rappelle-t-elle. Aujourd'hui, c'est Cécilia qui crée l'événement, avec sa pièce de théâtre qui sera présentée à l'espace Cristal le 8 mars prochain. Professeur de français au collège de Crest et d'histoire du théâtre contemporain à l'université Stendhal à Valence, la jeune auteur aime partager sa passion. Et le meilleur moyen qu'elle ait trouvé pour cela est l'enseignement. « Je ne suis pas devenue prof par défaut. J'ai toujours eu la volonté d'enseigner, de partager mes connaissances. Je donne des cours de théâtre aussi

au collège. » Elle profite des libertés pédagogiques qu'offrent les programmes pour ouvrir ses élèves à des textes nouveaux et les diriger dans leur propre exploration du monde théâtral. Fille de cheminot, Cécilia a pris l'habitude de fréquenter la bibliothèque SNCF « c'est là que j'ai dévoré une tonne de livres ». D'autre part, elle remercie ses professeurs de l'avoir initiée à l'amour des mots. Aujourd'hui c'est son tour.

Cécilia destine d'ailleurs sa pièce à l'encontre de ce clivage, entre l'élite des lettrés et la vie de tous les jours. « Je voulais une pièce accessible à tous, amusante, mais réfléchie, facile à suivre et surtout bien écrite. » La dramaturge décrit sa pièce entre deux genres. "Nous les filles" se veut une pièce avec ses clichés sur les femmes, mais aussi des détails qui dégomment les clichés. Écrite il y a 4 ans, alors que la jeune femme traversait une période de transition personnelle, la pièce dépeint les différentes facettes de la femme. « Les premières lignes me sont venues lors d'un stage d'écriture. Je pose un personnage : une femme dans sa cuisine. Et cette femme à la vie bien rangée, j'ai voulu savoir ce qu'il y avait derrière. » Maman de deux enfants, Cécilia avoue que même si elle aimerait guider sa fille pour lui éviter les insatisfactions dont elle parle dans sa pièce, elle lui tresse les cheveux, l'habille en robe et a peint sa chambre en rose. « Attention, ce n'est pas une pièce

féministe. J'expose juste ce que c'est que d'être une femme aujourd'hui, n'importe où. » "Nous les filles" parle de toutes les femmes. Inspirée pour écrire cette histoire à un moment de sa vie, l'histoire ne s'inspire pas de sa vie. « Les portaises se reconnaîtront autant que les parisiennes ou les lyonnaises. » Et d'ailleurs, même si Cécilia a choisi de vivre à Crest, elle se sent toujours portoise et aime



Cécilia Despesse

aller au théâtre ou au spectacle à Lyon ou à Paris. L'artiste qui est en elle, est fière que sa ville d'origine accueille une salle de spectacle aussi réputée que le Train-Théâtre. « Toutefois, on ne produit presque jamais de pièces ici. Nous sommes une scène musicale. » Lui précise un membre de l'équipe du Train. « À Crest, la pièce a été jouée à l'Eden, grâce aux internautes qui ont fait des dons spontanés. Ici la ville m'accueille à l'espace Cristal et bientôt la pièce sera jouée dans un théâtre de Lyon. » Cécilia Despesse est donc un nom à retenir. Malgré l'étroitesse du monde du théâtre, la portoise y a fait son nid et s'y sent à l'aise. À tel point, qu'elle s'est lancée dans un doctorat de dramaturgie en plus de son travail de professeur au collège, à l'université et de son rôle de maman. Décidément être une femme aujourd'hui c'est un travail à temps plein.



Cécilia Despesse au centre, remercie le public du théâtre l'Eden à Crest



L'auteur a accepté de monter sur les planches du Train-Théâtre pour une séance photos pour Portes-Infos.

Cantavioure... ... du cœur à l'ouvrage

La chorale intercommunale de Cantavioure est heureuse de vous annoncer la tenue de son nouveau spectacle "Quintessence". Quatre dates ont été fixées au Train-Théâtre les 7, 8, 28 et 29 mars. Mais plus qu'une chorale, Cantavioure, c'est un groupe de passionnés.

Tous les mercredis, ils sont près de 80 à se retrouver pour chanter en chœur Véronique



Sanson, Sardou et autre Christophe Maé. Mais pour certains ce n'est pas encore assez. Le spectacle est dans moins d'un mois et ce mardi soir, certains se sont retrouvés dans la grande salle de la maison des associations de Beaumont-lès-Valence pour une répétition de... danse. Et oui, certains choristes n'hésitent pas à se convertir aux arts chorégraphiques pour les besoins de leur production. Si les mouvements n'ont pas encore la fluidité d'un ballet, on ressent beaucoup de plaisir à s'adonner à cette nouvelle discipline. Jeannine explique « personnellement je suis dans le

chœur, mais l'année dernière j'ai beaucoup aimé être dans la troupe des danseurs. On s'amuse bien. Et puis on ressent la musique différemment. »

Cette année Jeannine aide à la confection des costumes. Ça lui permet d'assister aux répétitions de danses pour son plus grand plaisir. Alain Gielly est président de l'association et fait également partie des danseurs. Il ne nie pas que c'est compliqué parfois. « Nous sommes un peu rouillés. »

La chorale accueille des chanteurs de tous les âges et est toujours à la recherche de ténors. Si vous êtes intéressés pour intégrer cette joyeuse bande pour être un choriste/danseur au spectacle de l'année prochaine, vous pouvez contacter Alain Gielly au 06 82 97 45 31 ou par mail à cantavioure@free.fr.

Le concours de chant "Voix en scène" est lancé.

Afin de mettre en avant les nouveaux talents, la municipalité lance un nouveau concours de chant ouvert à 3 catégories de chanteurs : enfant (11 à 18 ans) / adulte (+ de 18 ans) / auteur-compositeur.

Un jury de professionnel choisira 5 finalistes dans chaque catégorie qui se produiront sur scène lors d'une finale place de la mairie de Portes-lès-Valence le 21 juin 2015 à l'occasion du concert de Michaël Jones. Les candidats des catégories enfant et adulte sur bande son seront sélectionnés sur audition le 19 avril 2015 tandis que les auteurs-compositeurs seront sélectionnés sur écoute CD. La catégorie auteur-compositeur est limitée aux groupes de quatre musiciens maximum (sans batterie). Les catégories enfant et adulte sont limitées aux candidats en solo ou accompagnés d'un musicien.



Le parrain de l'édition 2015 sera Michaël Jones.

Les récompenses du concours : Pour la catégorie auteur-compositeur : la première partie d'un artiste programmé au sein du festival Portes en fête. Pour la catégorie enfant et adulte sur bande son : 1^{er}, une journée en studio d'enregistrement. 2^e, un bon d'achat de 100€. 3^e, un bon d'achat de 50€.

Pour toute inscription ou tout renseignement, s'adresser au service animation-sport-culture de la mairie de Portes-lès-Valence : 04 75 57 95 00 ou par mail à @ville-portes-les-valence.fr



ÉLECTION MISS VALLÉE DE LA DROME

Spectacle complet, mais vous pouvez gagner 2 places pour l'événement. Cliquez "j'aime" sur la page facebook (Ville Portes lès Valence) et laissez un commentaire suivant : **I LOVE LES MISS** sous l'affiche. Tirage au sort le 2 mars 2015. Bonne chance à tous.

LA REINE DU CORSO

Le Comité des fêtes organise un repas-spectacle le samedi 14 mars à 19h à l'espace Cristal. Ce sera l'occasion d'élire la Reine du Corso et ses dauphines.

Réservations auprès du Comité des fêtes :
au 04 75 57 33 47 ou 06 83 17 44 65

Au Train-Cinéma

à l'affiche prochainement

DU 25 FÉVRIER AU 17 MARS 2015							
Du 25 février au 3 mars	MERCREDI 25	JEUDI 26	VENDREDI 27	SAMEDI 28	DIMANCHE 1	LUNDI 2	MARDI 3
TERRE BATTUE	20H30				14H		20H30
FOXCATCHER	14H	20H30(vo)	21H	21H	16H	20H30(vo)	
Du 4 au 10 mars	MERCREDI 4	JEUDI 5	VENDREDI 6	SAMEDI 7	DIMANCHE 8	LUNDI 9	MARDI 10
VINCENT N A PAS D'ECAILLES	20H30	18H30	18H30		14H	20H30	20H30
LA FLEUR DE MON SECRET			21H(vo)			18H15(vo)	
TOUT SUR MA MÈRE			14H(vo)	21H(vo)	16H(vo)		
VOLVER		20H30					14H(vo)
Du 11 au 17 mars	MERCREDI 11	JEUDI 12	VENDREDI 13	SAMEDI 14	DIMANCHE 15	LUNDI 16	MARDI 17
U	14H				14H		
LOIN DES HOMMES		20H30			16H		
UN VILLAGE PRESQUE PARFAIT	20H30		21H	21H		20H30	20H30

Les projections du "Festival d'un jour"

Mercredi 18 mars au Train-Cinéma, séances gratuites des films Wallas et Groomitt à 14h et L'Étrange Noël de Mister Jack à 20h

Au Train-Théâtre

Aah ! Les Déferlantes ! du 17 au 21 mars



Richard Desjardin et David Marin (Québec)
Mercredi 18 mars à 20h30

APÉRO CONCERT - entrée libre
Kareyce Fotso

Judi 19 mars à 19h30
espace Baronissi

Daan (Belgique) - **Jérémie Kisling** (Suisse)
Judi 19 mars à 20h30

APÉRO CONCERT - entrée libre
Medhi Hamdad - Judi 19 mars à 19h30
espace Baronissi

Daniel Lavoie (Québec)
Kasse Mady Diabaté (Mali)
Mardi 17 mars à 20h30


Blick Bassy (Cameroun)
Mercredi 18 mars à 16h30
Goûter spectacle - **Jeune public**
espace Baronissi



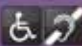
Nathalie Matiembé
(La Réunion)
Del Zid
(Mayotte)
Vendredi 20 mars à 20h30




Dick Annegarn
(Pays Bas)
Sarah Toussaint Léveillée
(Québec)
Samedi 21 mars à 20h30



Tous vos films
DU 18 FÉVRIER AU
17 MARS 2015





PORTES-LES-VALENCE - 1 RUE ARAGON
Un équipement de
VALENCE ROMANS SUD RHÔNE-ALPES
Etablissement classé ART ET ESSAI 2014

APÉRO CONCERT - entrée libre
Dans l'shed
Samedi 21 mars à 19h30
espace Baronissi



"Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage"

Si l'opposition ne cesse de se complaire dans les mensonges et les calomnies pour nuire, nous refusons d'entrer dans ses polémiques stériles, vides de toutes propositions pour la ville et répondrons simplement : « *Les chiens aboient, mais Portes avance* ».

L'équipe municipale et les services s'investissent totalement pour mettre en œuvre nos engagements et réussir les projets que vous attendez. Qu'il s'agisse du développement économique, de l'emploi, de la sécurité ou du cadre de vie, toute notre attention est dirigée vers vous. Parce que vos attentes sont nos priorités, nous y travaillons chaque jour, malgré un contexte social, économique et financier qui continue de se dégrader sous l'action calamiteuse du gouvernement Hollande, que nous avons été les seuls à ne pas soutenir en 2012.

Au nom de la lutte contre les déficits et la recherche d'économies, l'Etat a drastiquement diminué les dotations aux collectivités territoriales. Malgré cette baisse des dotations, nous venons de voter un budget responsable en créant de nouveaux services (Périscolaire notamment) sans augmentation des taux de fiscalité communaux pour préserver votre pouvoir d'achat. Nous refusons l'usage qui prévaut actuellement au niveau national d'utiliser les taux de fiscalité comme unique variable d'ajustement du budget.

Parce que la sécurité est la première des libertés, nous sommes très attentifs aux derniers événements qui se sont déroulés dans le parc social. Résultant pour une grande partie de politique laxiste de l'ex municipalité en matière d'attribution des logements sociaux, Madame le maire est intervenue auprès du bailleur social pour stopper cette fuite en avant. Désormais, chaque attribution est scrupuleusement étudiée pour préserver l'équilibre et l'harmonie des résidences portaises et protéger la qualité de vie et la tranquillité des résidents.

C'est dans ce cadre que nous sommes intervenus lors de la cession du patrimoine Immobilier ICF (groupe cité Méditerranée, Cité Est, Cité Jardins) à l'opérateur social Drôme Aménagement Habitat. La ville a ainsi réussi à obtenir un droit d'attribution sur le tiers du parc ICF. En outre, suite à la volonté des habitants d'acquérir leur logement, la ville a pu obtenir qu'un tiers des logements (40 habitations) soit réservé à l'accession à la propriété. Ceci permettra aux résidents ICF qui le souhaitent de devenir propriétaire dans de bonnes conditions, mais aussi d'apporter de la stabilité pour tous les habitants. N'hésitez pas à vous manifester auprès du service logement de la ville et de DAH.

Sabine Tauleigne, adjointe au maire en charge des affaires sociales et du logement, pour le groupe "Agir et mieux vivre"

Un budget sans saveur...

Le budget de la commune est un acte majeur, mais toujours difficile, notamment compte-tenu des contraintes imposées par un gouvernement de plus en plus à droite. Mais, l'exercice est pourtant plus facile pour la majorité municipale qui bénéficie de finances communales saines, laissées par l'équipe précédente.

Voilà qu'après avoir crié au loup pendant six ans sur tout ce qui coulait de source, Geneviève Girard augmente le prix de l'eau du robinet et en rajoute une louche sur la location des compteurs d'eau. La municipalité prétend faire des recherches de fuites sur le réseau avec un investissement en baisse par rapport à l'an dernier... et un nouvel emprunt qu'il faudra rembourser ! Cependant, Mme le Maire semble avoir enfin compris que le budget de l'eau est un budget annexe s'équilibrant de lui-même. Mais soyons lucides, elle le savait depuis des lustres ! Et même lorsqu'elle était dans l'opposition, elle le savait et elle mentait.

On retiendra que le budget 2015 que nous n'avons pas voté, renonce à l'agenda 21 qualifié d'« usine à gaz ». En cette année où la France organise la conférence internationale sur le climat, il fallait le faire ! Pour illustrer ce renoncement, on apprendra qu'un poste sera supprimé au C.C.A.S. Alors que la solidarité et l'écologie doivent rester des priorités pour tous les Portoises, pour la droite, celles-ci sont devenues juste des accessoires pour paraître dans le journal et faire bonne figure.

Pierre Trapier, Myriam Comon, Jean-Michel Bochaton, Chantal Gamel-Berard, Ali Chaabi, Marjolaine Bouvier, conseillers municipaux d'opposition pour le groupe "Portes Citoyenne"

Commission accessibilité

La commission accessibilité de Portes s'est enfin réveillée. Quoi de mieux que des échéances électorales pour prendre conscience des problèmes que rencontrent les personnes à mobilité réduite.

Un diagnostic, certes minime, mais qui a le mérite d'être fait. Quelques contestations, beaucoup de photos, un représentant de l'ADAPEI, une Portoise, un cortège de journalistes, des élus. Tous les ingrédients pour réussir une commission étaient présents, enfin presque, car l'Association des Paralysés de France qui aurait pu faire partager son travail sur le problème de l'accessibilité n'était pas là. Dommage de se priver de l'expérience des autres ! Mais attendons la suite, la municipalité va-t-elle oser aller au-delà des normes imposées par la loi sur l'accessibilité et rendre ainsi le quotidien plus facile ? va-t-elle oser afficher une réelle volonté politique en la matière ? l'avenir nous le dira.

Sandrine Augier, conseillère municipale d'opposition, membre socialiste

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Amaury Le Delliou,
Yanis Meurice,
Rukaya Mahjoub

Décès :

Henri Ravix,
Elise Coullaud née Combet,
Michel Bartolo,
Frédéric Gaillard,
Jeanne Grandouiller née Sauzet

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Pôle emploi ou électorale...), il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

PHARMACIES DE GARDE

Février

Samedi 28 : Gauthier

Mars

Lundi 2 : Chœur
Samedi 7, lundi 9 : Les Cèdres
Samedi 14, lundi 16 : Gauthier
Samedi 21, lundi 23 : Chœur
Samedi 28, lundi 30 : Les Cèdres

CLUB AMBROISE CROIZAT

- Vendredi 27 février **belote** à 13h30 au club.
- Mardi 10 mars **thé dansant** à 14h, espace Cristal
- Vendredi 13 mars **belote** à 13h30 au club.
- Vendredi 27 mars **belote** à 13h30 au club.
- Dimanche 29 mars **repas chevreau à la ferme de Ranchy** rdv à 9h au club.
- Jeudi 2 avril **anniversaires du 1^{er} semestre** à 14h salle Brassens

CARTE D'IDENTITÉ : 10 + 5 ANS

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de 5 ans concerne également les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec soit :

- sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen, la Suisse ainsi que le Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège) ;
- son passeport ;
- son passeport accompagné d'un visa.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre. La légalisation de la signature de ce document est préconisée (démarche à faire en mairie).

INSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Les électeurs souhaitant s'inscrire sur la liste électorale sont invités à le faire, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, avant le 31 décembre 2015 16h30.



ÉLISE COULLAUD

La municipalité rend hommage à Élise Coullaud, née Combet au Teil (07), qui nous a quittés le 4 février dernier. Elle résidait depuis 2005 à la maison de retraite "Les Chênes". Elle fut l'épouse de Gabriel Coullaud, maire de la ville de Portes, d'octobre 1947 à juin 1978.

MICHEL BARTOLO

Hommage à Michel Bartolo, décédé, le 4 février 2015, ancien élu conseiller municipal de juin 1989 à décembre 1995. Il fut membre pendant plusieurs années de la FNACA. À la suite de sa démission de son mandat d'élu, il fut remplacé par Daniel Grousseau, aujourd'hui 1^{er} adjoint de la municipalité, qui s'exprime : « Michel Bartolo était un homme discret, attachant et pragmatique. Nous avons eu ensemble un profond engagement pour notre commune ».

Après-midi à la MJC - Centre social

Jeux en Famille

Atelier: Je fabrique mon cerf-volant!!
(avec maman/papa/mamie/papier/nounou...)



Mercredi 25 Mars
Dès 14h00

Merci d'apporter boisson/gâteau pour le goûter partagé!

Ouvert à tous, entrée gratuite

Espace bébé

Sortie Cultur'elles... au Féminin

Visite du Village de Roussillon et de ses Carrières d'Ocre


(Au choix : 1,5 € en supplément)

samedi 19 Avril

Départ 8h00
Retour vers 20h00

TARIFS :
11€ par adulte
17€ non-adh MJC

INSCRIPTIONS :
Mercredi 18 Mars de 9h à 12h
Jeudi 19 Mars de 17h30 à 18h30



Chaque énoncé (Personnes et publications) personnalisé

**PORTES
lès
VALENCE**

**JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES**

**DIMANCHE 8 MARS
16H ET 20H
ESPACE CRISTAL**

**Spectacle offert
aux portoises
sur réservation
au 04 75 57 95 00**

**Réservations à la FNAC
au 0825 020 020 - 15€**

**Pièce de théâtre
"NOUS LES FILLES"**

**Cie des Filles en Aiguilles
d'après le livre de Cécilia Despesse**



L'association Femmes Solidaires

Vous propose :

**EXPOSITION
"L'ÉGALITÉ C'EST PAS SORCIER"**
du 3 au 13 mars
espace Baronissi
du centre culturel Aragon

PROJECTION DU FILM "VOLVER"
jeudi 5 mars à 20h
au Train-Cinéma

**SPECTACLE
"LES TÊTES DE LINETTES"**
samedi 7 mars à 19h
espace Baronissi
du centre culturel Aragon

**Journée Internationale
des droits
des femmes**



**ANIMATIONS
GRATUITES**

Renseignements : 04 75 57 05 79



MJC CENTRE SOCIAL
Portes-lès-Valence

**DU 3 AU 13 MARS
EXPOSITION "PORTAITS DE FEMMES"**
à l'espace Baronissi du centre culturel

**MARDI 3 MARS À 14H
THÉÂTRE FORUM - ASSOCIATION "L'ÉBULLITION"**
sujet "L'égalité fille-garçon
et des discriminations"
à l'espace Baronissi du centre culturel